



Communiqué de presse
1^{er} février 2023

Aménagement de la place du 11 novembre : les prochaines étapes

Le projet de la Place du 11-Novembre a pour objectif de donner aux habitants l'usage d'une place végétalisée, conviviale et piétonne. Si la place est aujourd'hui très arborée, la présence du bitume, son caractère particulièrement perméable, et la pollution inhérente à la circulation automobile n'offrent pas un environnement propice à l'épanouissement des arbres.

Selon le diagnostic réalisé en juin 2021 par la Compagnie bretonne de gestion forestière, 36% des arbres sont dans un état sanitaire moyen et plusieurs d'entre eux ont un pronostic vital inférieur à 20 ans. La place est aujourd'hui vulnérable aux fortes chaleurs et aux fortes pluviométries. Pour y remédier, à terme, un quart des espaces de la place seront des espaces de pleine terre, contre une part infime (3%) aujourd'hui.

Dans une volonté de maintenir un maximum d'arbres sur la place, la ville de Laval a étudié toutes les options pour concilier les objectifs du projet et le maintien d'îlots de fraîcheur. A l'appui du diagnostic phytosanitaire et en lien avec l'association Mayenne Nature Environnement, la collectivité a identifié les espèces qui pourront être conservées, celles qui ont été déplacées et replantées en pleine terre et celles qui devront être supprimées.

En concertation et suivant strictement la législation en la matière : 37 grands arbres seront conservés et 58 autres vont être plantés d'ici 2025, soit une canopée identique à l'actuelle. Quarante-neuf seront supprimés en février 2023 et vingt-un à l'hiver 2024. À noter que ce projet a reçu un avis positif à l'unanimité du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel, instance de spécialistes, auprès du Préfet de Région et de la Présidente du Conseil régional, qui peut être consultée pour des questions relatives à la connaissance, la conservation et la gestion du patrimoine naturel régional.

La Ville s'est par ailleurs déjà engagée à :

- **Planter 1000 arbres pendant l'hiver 2023** dans plusieurs secteurs de la ville. 700 arbres ont déjà été plantés en ce mois de janvier 2023.
- **Protéger les arbres pendant les travaux.** La Ville va mettre en place un double-système de protection : des palissades et barrières sur un périmètre au moins égal à quatre fois la circonférence des troncs et l'installation d'une double protection physique des troncs.
- **Reconstituer l'habitat supprimé** : en plus des transplantations et des plantations, une cinquantaine de nichoirs/gîtes adaptés aux espèces présentes sur le site seront installés sur la place et à proximité, en partenariat avec Mayenne Nature Environnement.
- **Réutiliser et recycler au maximum les bois coupés**, soit en broyage, soit pour des utilisations variées (mobilier urbain...).
- Choisir, dans la future palette végétale, **des espèces adaptées pour faire face aux épisodes caniculaires.**
- Dans le projet à venir, **planter des arbres déjà matures**, de plusieurs mètres de haut, pour conserver des îlots de fraîcheur, dès la livraison de la place.
- **Proposer un éclairage adapté à la biodiversité** dans le futur projet de la place.

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-aval.fr

06 22 73 96 65